

6.2 Deuxième langue nationale - Italien

6.2.1 Vue d'ensemble de la branche fondamentale « Deuxième langue nationale » - groupe 1 – 120 périodes

| Orientations de la maturité professionnelle ► | Technique, architecture et sciences de la vie | | | Nature, paysage et alimentation | Économie et services | | | Arts visuels et arts appliqués | Santé et social | |
|---|---|---|------------------------------|------------------------------------|--|--|--|--------------------------------|-----------------|----------------|
| Domaines d'études HES apparentés à la profession CFC ► | Technique et technologies de l'information | Architecture, construction et planification | Chimie et sciences de la vie | Agriculture et économie forestière | Économie et services (Type « Économie ») MP 1 | Économie et services (Type « Économie ») MP 2 | Économie et services (Type « Services ») | Design | Santé | Travail social |
| Deuxième langue nationale dans le domaine fondamental ▼ | | | | | | | | | | |
| Nombre de périodes d'enseignement | 120 | | | 240 | 120 | | | | | |
| Nombre d'heures de formation (arrondi) | 150 | | | 300 | 150 | | | | | |

6.1.2 Objectifs généraux

Dans la Suisse multilingue et au niveau international, la maîtrise des langues étrangères est une condition indispensable pour la gestion des relations entre les êtres humains et pour le succès de l'activité professionnelle au sein et en dehors des frontières de notre pays. Cette maîtrise des langues garantit l'aptitude à suivre des études, motive à l'apprentissage autonome et responsable tout au long de la vie et forge la personnalité, dans la mesure où elle permet d'explorer d'autres cultures et de découvrir les différences par rapport à sa propre origine culturelle. Par ailleurs, l'enseignement de la deuxième langue étrangère contribue à renforcer la cohésion nationale.

Les domaines de formation et les compétences spécifiques sont principalement transmis et consolidés par l'utilisation interactive de la langue. Les personnes en formation élargissent leur répertoire linguistique et développent des stratégies de communication dans différentes situations d'apprentissage ainsi qu'en lien avec d'autres branches. L'acquisition de compétences est par ailleurs soutenue au niveau de l'école par le biais d'un enseignement bilingue, de projets d'immersion, de séjours dans d'autres régions linguistiques et d'échanges entre personnes en formation.

L'enseignement des langues étrangères obéit au principe des compétences intégrées. Les unités d'enseignement se caractérisent par le fait que les domaines de formation s'interpénètrent et que plusieurs compétences sont liées les unes aux autres (par exemple, un sujet est d'abord présenté dans le cadre du dialogue interactif ou par le biais d'un texte audio, un texte est ensuite lu et étudié en le replaçant dans son contexte culturel et pour finir, les personnes en formation répondent par écrit à des questions de compréhension). Dans le contexte global d'acquisition des compétences, tout comme lors du traitement de thèmes culturels, des stratégies d'apprentissage des langues sont mises en pratique.

Un des domaines de formation est consacré à la compréhension interculturelle tout en tenant compte, outre la littérature et les autres arts, également des principaux aspects culturels des sciences, de la technique, de l'économie et de la politique. Dans le type « économie » du domaine d'études HES « Économie et services » apparenté à la profession CFC (cf. groupe 2), l'appréhension des formes d'expression littéraires et autres formes d'expression artistiques occupe une part importante par rapport au nombre élevé de périodes d'enseignement.

L'enseignement dans le domaine des quatre compétences de base (écouter, lire, s'exprimer, écrire) se réfère au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le niveau à atteindre pour chaque compétence selon le CECR est indiqué sous une forme résumée dans la partie « Domaines de formation et compétences spécifiques ». Les enseignants peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, se référer plus facilement aux descripteurs du CECR et du portfolio européen des langues (PEL) lors de l'élaboration des plans d'études spécifiques.

Dans tous les domaines d'études HES, à l'exception du domaine d'études HES Économie et services (type « économie »), le niveau de langue requis correspond au niveau B1 du CECR. Les domaines de formation et les domaines partiels ainsi que les compétences spécifiques et la répartition des périodes d'enseignement sont présentés ci-après.

Pour la mise en œuvre des plans d'études par région linguistique du degré secondaire I, les cantons décident de façon autonome et compte tenu des spécificités cantonales si et, le cas échéant, dans quelle orientation de la maturité professionnelle la deuxième langue nationale est enseignée à un niveau plus avancé et l'examen final, organisé au niveau B2 du CECR. Une réglementation appropriée doit être prévue dans les dispositions cantonales et communiquée au SEFRI.

En cas de décision cantonale correspondante, les domaines de formation et les domaines partiels ainsi que les compétences spécifiques et la répartition des périodes d'enseignement suivent le modèle décrit sous 6.2.4, mais sont adaptés au niveau B2 du CECR.

Étant donné que le niveau B1 du CECR est exigé dans toute la Suisse, le résultat d'un examen final organisé sur décision cantonale au niveau B2 doit être converti au niveau B1 (comme c'est déjà le cas lors de diplômes de langues d'un niveau plus élevé). Les notes semestrielles ne sont pas converties, dans la mesure où l'enseignement est dispensé progressivement du niveau B1 au niveau B2 et que le niveau B2 n'est en principe atteint qu'en fin de formation. Par conséquent, la note d'école (moyenne de toutes les notes semestrielles) ne doit pas non plus être convertie.

6.2.3 Compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation :

- *Capacité de réflexion* : évaluer ses propres compétences linguistiques, constater les progrès, en tirer des conclusions et planifier de façon autonome des étapes d'apprentissage
- *Compétence sociale* : appréhender de manière constructive l'avis d'autrui ainsi que les oppositions et les conflits
- *Compétence linguistique* : appliquer des stratégies de lecture pour appréhender les textes complexes, ainsi que des stratégies d'interprétation, de communication et de présentation ; appréhender la langue en tant que moyen fondamental de communication, de découverte du monde et de développement identitaire ; appliquer des connaissances acquises et les transposer dans un autre contexte
- *Compétence interculturelle* : connaître son propre contexte culturel, développer une ouverture d'esprit vis-à-vis d'autres cultures et s'impliquer dans le dialogue des cultures ; appréhender, analyser et comparer des développements de la société actuels et passés et prendre position
- *Comportement en situation d'apprentissage et de travail* : développer des stratégies de travail et d'apprentissage efficaces, les appliquer et les exploiter de manière autonome et coopérative
- *Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC)* : utiliser les TIC de manière autonome et consciente afin de récolter et de transmettre des informations (recherches, traitement de texte, présentations) ; évaluer les avantages et les inconvénients des aides en ligne tels que les dictionnaires, les programmes d'apprentissage et les applications d'IA, et être en mesure de les utiliser de manière appropriée pour un apprentissage autonome, utiliser les plateformes de communication et de publication basées sur le web dans le domaine professionnel comme sur le plan privé.

6.2.4.1 Domaines de formation et compétences spécifiques

Domaines d'études HES apparentés à la profession (CFC) : tous, à l'exception du domaine d'études HES « Économie et services » (type « économie »)

| Domaine de formation et domaines partiels (selon PEC MP) | Compétences spécifiques (selon PEC MP) | Contenu concret | Nombre Périodes | Idées pour le TIB |
|---|--|---|-----------------|---|
| 1. Réception | Les personnes en formation sont en mesure de : | | 25 | |
| 1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale | <ul style="list-style-type: none"> identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard | <ul style="list-style-type: none"> comprendre les grandes lignes de messages sur un répondeur, des annonces à l'intention du public formulé en langue standard avec un débit adéquat comprendre les questions durant un entretien d'embauche remplir un formulaire avec les renseignements entendus, tels que les horaires, les noms épelés, les adresses postales et e-mail, les numéros de téléphone, etc. | 13 | <p>Les implications de l'italien dans un TIB peuvent être de natures diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'élément de départ (sources écrites ou orales, visites d'expos, brèves conférences, etc., sur l'italophonie.) confronte les personnes en formation à la langue italienne et peut servir de point de départ pour un TIB |
| 1.2. Compréhension écrite | <ul style="list-style-type: none"> explorer des textes connus de différents types à la recherche des informations souhaitées afin d'accomplir une tâche donnée | <ul style="list-style-type: none"> comprendre des mails professionnels, des articles de journaux, des publicités, des annonces, etc., rédigés dans la langue standard | 12 | |

| | | | | | |
|--|---|--|----|---|--|
| 2. Production et interaction orales | Les personnes en formation sont en mesure de : | | | 30 | |
| 2.1. Production orale (monologue suivi) | <ul style="list-style-type: none"> veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions | <ul style="list-style-type: none"> demander et transmettre des renseignements précis (par exemple heures, chemin, prix, se débrouiller dans un restaurant, à la gare, réserver une chambre d'hôtel, fixer un rendez-vous) décrire de manière précise des lieux et des personnes résumer le contenu d'un livre ou d'un film ou d'un événement vécu exprimer leur opinion de manière structurée sur des sujets de leur quotidien (leur travail, famille, etc.) | 12 | <ul style="list-style-type: none"> L'une ou l'autre des prestations évaluées est faite en italien. <ul style="list-style-type: none"> Exemple : la personne en formation présente la synthèse de son TIB en italien, par oral ou par écrit. l'objet du TIB est en relation avec une région italophone. <ul style="list-style-type: none"> Exemple : organisation d'un voyage, d'une visite d'entreprise, présentation d'un musée, d'une ville, etc. | |
| 2.2. Interaction orale | <ul style="list-style-type: none"> utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations | <ul style="list-style-type: none"> organiser un événement privé ou professionnel (sortie, anniversaire, excursion, voyage ou sortie d'entreprise, etc.) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus (négociation). jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, etc. faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage lui-même telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, etc. | 12 | | |

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> maîtriser également des situations un peu moins habituelles | | | |
| 2.3. Traduction/médiation (terminologie selon le CECR) : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible | <ul style="list-style-type: none"> reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases, des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes en fonction de la situation dans la propre langue ou dans la langue cible | <ul style="list-style-type: none"> résumer oralement, à l'intention d'autrui des informations tirées d'une émission télé ou radio, mode d'emploi, d'un bulletin météo, d'une statistique, d'un règlement ou de toute autre source d'information | 6 | |
| 3. Production et interaction écrites | Les personnes en formation sont en mesure de : | | 30 | |
| 3.1. Production écrite | <ul style="list-style-type: none"> appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions | <ul style="list-style-type: none"> rédiger des textes argumentatifs et/ou des récits fictifs, en les structurant de manière claire et logique grâce à l'aide de connecteurs et de paragraphes. rédiger des descriptions portant sur des éléments (lieux, personnes, événements, etc.) connus rédiger un rapport sur un événement personnel ou professionnel important, ou sur une expérience exprimer par écrit son opinion sur un sujet d'actualité répondre par écrit à une annonce et demander des informations supplémentaires | 4 2 2 2 2 | <ul style="list-style-type: none"> imaginer la description d'une entreprise, d'une association ou d'un lieu phare local à l'intention de visiteurs italophones, donc en italien |

| | | | | |
|---|---|--|-------------|--|
| 3.2. Interaction écrite | <ul style="list-style-type: none"> échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués rédiger des notes avec des informations simples | <ul style="list-style-type: none"> rédiger des lettres ou des mails, formels et informels remplir un formulaire de réservation transmettre la requête d'un client | 4 4 2 | <ul style="list-style-type: none"> organisation d'un voyage, d'une visite d'entreprise, de musée, de ville, etc., accompagnée d'un budget, etc. |
| 3.3. Traduction/médiation (terminologie selon le CECR) : par écrit dans sa propre langue ou dans la langue cible | <ul style="list-style-type: none"> noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue | <ul style="list-style-type: none"> prendre des notes écrites pour ensuite relater à une tierce personne le contenu d'une conversation téléphonique, d'une séance ou d'un entretien, d'une réclamation, etc. Par exemple transmission d'une commande, d'une information, d'une réclamation | 6 | |
| 4. Réflexion linguistique et stratégies | Les personnes en formation sont en mesure de : | Ces objectifs sont implicites aux objectifs principaux | 10 | |
| 4.1. Auto-évaluation | <ul style="list-style-type: none"> évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage réfléchir à l'apprentissage de différentes langues | <ul style="list-style-type: none"> savoir utiliser les outils d'auto-évaluation à disposition (PEL, manuels, sites) afin de situer son niveau langagier dans les différentes compétences se questionner sur ses acquis et se fixer de nouveaux objectifs pour la suite | 1 1 | |

| | | | | |
|--------------------------------------|--|---|---|--|
| 4.2. Stratégies de réception | <ul style="list-style-type: none"> appliquer une série de stratégies de compréhension (par exemple identifier des mots-clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) appliquer des stratégies de lecture ciblées telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte à différents types de texte utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage | <ul style="list-style-type: none"> transformer le texte en image (visualiser) utiliser des méthodes de prise de notes (annoter, souligner, post-it, etc.) utiliser une grille de lecture synonymes /antonymes | 1 | |
| 4.3. Stratégies de production | <ul style="list-style-type: none"> utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version) | <ul style="list-style-type: none"> par exemple le langage publicitaire : rédiger des slogans, faire des rimes faire un plan, un mind-map | 1 | |
| 4.4. Stratégies d'interaction | <ul style="list-style-type: none"> conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel répéter une partie de ce qui a été dit demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps | <ul style="list-style-type: none"> dialogues professionnels entre collaborateurs reformuler, recadrer la discussion si nécessaire, demander des explications, des précisions s'aider de gestes lors de l'expression orale | 1 | |

| | | | | |
|---|--|---|------------|--|
| 5. Caractéristiques socio-culturelles | Les personnes en formation sont en mesure de : | | | |
| 5.1. Différences socio-culturelles et conventions de politesse | <ul style="list-style-type: none"> identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée appliquer les principales règles de politesse (par exemple les formules de politesse pour saluer et remercier) | <ul style="list-style-type: none"> connaître les principales différences culturelles d'un pays à l'autre : culinaires, politiques, économiques, musicales, sociales ainsi que les différentes habitudes sociales identifier les principales différences dans les codes sociaux d'une communauté linguistique étrangère et maîtriser l'usage des formules de politesse courantes | 2 3 | <ul style="list-style-type: none"> la notion d'intégration sociale, exclusion sociale, voire inégalité sociale : comparaison entre la Suisse et l'Italie (TIB avec Sciences Sociales) |
| 6. Culture et compréhension culturelle | Les personnes en formation sont en mesure de : | | 20 | |
| 6.1. Environnement personnel et professionnel | <ul style="list-style-type: none"> comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères | <ul style="list-style-type: none"> sur les thèmes de la famille, du travail, de la cuisine, des interactions sociales, des fêtes, etc. | 2 | |
| 6.2. Actualité et médias | <ul style="list-style-type: none"> identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible | <ul style="list-style-type: none"> comparer le traitement de l'actualité par une rédaction italophone et une autre francophone connaître les principaux journaux italophones et les thématiques principales de chacun | 2 1 | |

Références

Tout support qui mène progressivement les personnes en formation du niveau de départ au niveau demandé en MP, par exemple :

A1 :

- Toffolo-Nuti, Allegro 1, Edilingua, Roma-Atene, 2011
- Zilio-Rizzo, Nuovo Espresso 1, Alma, Firenze, 2014

A2 :

- Toffolo-Nuti, Allegro 1, Edilingua, Roma-Atene, 2011
- Toffolo-Tomasini, Allegro 2, Edilingua, Roma-Atene, 2011
- Zilio-Rizzo, Nuovo Espresso 2, Alma, Firenze, 2014 (ristampa con e-book, 2020)

B1 :

- Toffolo-Merklinghaus, Allegro 3, Edilingua, Roma-Atene, 2011
- Marin, Ruggieri, Magnelli, Cerniglio, Nuovissimo Progetto Italiano 2, Edizioni Edilingua, Roma, 2020

Italien commercial (A2-B1)

- Pepe-Garelli, Al lavoro! Corso di italiano per stranieri in contesto lavorativo, Loescher Editore, Torino, 2017.

Thèmes suggérés : données personnelles, habitat et environnement, vie quotidienne et monde du travail, loisirs et divertissements, voyage et moyens de transport, relations humaines-culture-traditions, la santé et le bien-être, éducation et formation, nature et écologie, commerce et consommation, prestations de service, aspects culturels et géographiques, média et communication, institutions et société, compétences numériques et outils digitaux, communication professionnelle, travail en équipe et collaboration, développement personnel et orientation professionnelle, utilisation critique des technologies émergentes.

Évaluation des prestations

Types d'évaluations : évaluer les quatre compétences (écouter, parler, lire, écrire) au travers de tests portant sur

- compréhension orale (écouter des textes et répondre à des QCM)
- production orale : monologues : descriptions, présentations, marches à suivre, argumentation ; dialogues : prise de décision commune, débat noté.
- compréhension de texte : lire et répondre à des questions sur un texte donné
- production de texte : rédiger des textes divers sur les sujets abordés en classe ou personnels

TIB : les prestations évaluées peuvent être sous forme d'une production écrite, (texte suivi), de la production d'un support (support écrit illustré, publicitaire ou de présentation sous forme de diaporama commenté ou encore d'une vidéo) ou d'une présentation orale (monologue).

Pondérations des évaluations : en fonction du temps et du contenu de l'épreuve.

Forme des examens finaux

| | | |
|-------|------------------------------|---|
| écrit | 120 minutes | Évaluation des activités langagières : réception écrite et orale, production écrite. <i>Les compétences langagières sont évaluées de manière implicite et peuvent pour la grammaire faire l'objet d'une évaluation à part entière.</i> |
| oral | 15 à 20 minutes par personne | Évaluation des activités langagières : production orale et interaction orale Possibilité de faire passer l'examen à deux, la durée de l'examen sera adaptée en fonction (minimum 30 minutes à deux par exemple). |